

Les Suisses disent non aux minarets : le symptôme d'un rejet justifié de l'islam

De façon démocratique en Suisse, basé sur le système de l'initiative populaire, des citoyens ont été assez nombreux pour proposer un référendum, en l'occurrence, demandant l'interdiction des minarets. Le résultat en est sans appel : 57,5 % des Suisses ont voté en faveur de l'interdiction.

Mlle FOUREST pour la construction de minarets au nom de l'égalité des religions, oublie la nature liberticide de l'islam

Ces citoyens Suisses seraient-ils des monstres, des racistes, des fossoyeurs de la liberté de croire ? Ces personnes n'entendent pas s'en prendre à la liberté de culte mais voir interdits les minarets, tout simplement parce que ce sont les symboles d'une revendication politico-religieuse et pas seulement un des attributs d'une religion. C'est bien d'ailleurs ce qui est au cœur des problèmes que rencontrent tous les pays européens qui ont sur leur sol une population d'origine immigrée fragile et influençable, en raison d'une origine propre à des pays où dominait la religion musulmane.

Ces populations qu'on voit de plus en plus revenir à une pratique conservatrice de l'islam, qui comprend de nombreux problèmes avec des tensions perceptibles qu'on met vite sur le compte de l'intolérance de ceux des pays qui les accueillent et qui en réalité résultent du rejet de plus en plus flagrant et général des musulmans d'une forme de vivre ensemble qui implique un respect de valeurs communes en dehors desquelles nous ne faisons pas partie de la même société, une société qui préexistait avant qu'ils n'y arrivent.

Caroline Fourest s'est offusquée de ce référendum. Elle défendait avant le résultat de ce dimanche, le principe de la construction de mosquées et de minarets, comme d'une liberté pour les musulmans d'avoir leurs lieux de culte comme d'autres ont leurs Eglises. Elle expliquait que les protestants majoritaires dans ce pays imposaient hier à la minorité catholique de construire des clochers et qu'aujourd'hui il s'agirait de la même interdiction pour les musulmans pour faire régner l'ordre religieux dominant, en quelque sorte.